

REÇU EN PREFECTURE

le 29/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-014-2114 04884-20231218-DEL20231218

Mairie de OUISTREHAM-RIVA-BELLA  
Registre des DélibérationsDEL20231218\_16B  
Du 18 décembre 2023  
CM8.2023REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 17 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUEDE, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. TOLOS), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Ariane BEWEN-BUTAVAND, Martial MAUGER (P. M. QUIVRIN), Amélie NAUDOT (P. M. BESOMBES).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

**Divers :****DISTINCTIONS HONORIFIQUES – DESIGNATION DE CITOYENS D'HONNEUR - M. Marc Léger**

DEL20231218\_16B

Présents :

Pouvoirs :

Abstentions :

Suffrages exprimés :

Pour :

Contre :

**Rapporteur : Le Maire**

Marc Léger est un personnage important et reconnu de notre commune. Cela fait maintenant de nombreuses années qu'il œuvre au sein de **l'association Amitié Active** et il mérite une reconnaissance de la collectivité pour toute ses actions au cours de ces dernières années.

[...] En parallèle de ces activités, Marc Léger développe également des actions de bénévolat en partenariat avec la ville de Ouistreham Riva-Bella. [...] Autant d'éléments qui montrent toute l'implication de Marc Léger et de l'association dans la vie de la commune mais aussi dans le soutien à des causes.

Aussi, **lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité, de nommer M. Marc LEGER** Citoyen d'honneur de Ouistreham.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le  
Certifiée exécutoire le